

Date de la convocation :
10/07/2026

Séance du 16 juillet 2026

Date d'affichage de la convocation :
10/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Géraldine AURAY, Maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 14 dont 1 pouvoir
- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 0

Présents :

Mme Géraldine AURAY, M. Didier BERTHELON, Mme Séverine DEBIEMME, M. Emmanuel FENEON, Mme Nicole SCHLESSER, M. Michel DESROCHES, Mme Laure AUPOIL, M. Hervé GATILLE, M. Sylvain MOUTON, Mme Emilie GIRAUD-DEBROSSE, M. Matthieu RENON, Mme Martine SORET-RICHARD, M. Pascal GABERT, Mme Mireille ROULLEAU

Absent et représenté :

Lindsey FORTECOEFFE a donné pouvoir à Géraldine AURAY

M. Michel Desroches a été désigné secrétaire de séance

N° 2026/07/41

- Décision modificative n°2

Mme le Maire demande à Mme Roulleau de sortir en raison d'un conflit d'intérêt.

Mme le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative du budget communal 2026 afin d'ajuster les crédits relatifs aux amortissements pour les travaux en cours et à l'opération « Îlot Bretaire ».

Lors de l'élaboration du budget primitif 2026, les crédits inscrits à l'opération n° 227 « Îlot Bretaire » se sont révélés insuffisants pour assurer le règlement des prestations de maîtrise d'œuvre relatives à la réhabilitation de l'îlot Bretaire et à la construction de locaux professionnels, ainsi que de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

En conséquence, il est proposé de prélever la somme de 136 000 € sur l'opération n° 230 « Vestiaires de football » afin de l'affecter à l'opération n° 227 « Îlot Bretaire », ainsi que d'inscrire un crédit complémentaire de 1 000 € au titre des amortissements.

Désignation	Dépenses		Recettes	
INVESTISSEMENT				
D-2041512 : Subventions GFP de rattachement. - Bâtiments et installations	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21314-230 : VESTIAIRES FOOTBALL	136 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-227 : ILOT BRETAIRE		135 000,00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	136 000,00 €	136 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	136 000,00 €	136 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total général	136 000,00 €	136 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé ci-dessus de Madame le Maire :

- APPROUVE la décision budgétaire modificative n°02 du budget principal pour l'exercice 2026
- AUTORISE Madame le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°02

Votants : 14 dont 1 pouvoir - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Géraldine AURAY

REÇU EN PREFECTURE

le 20/07/2026

Application agréée E-legalite.com